



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	M. Christian PARIS
M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Rémi DELATTE	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-François DODET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : DEPLACEMENTS

Acquisition complémentaire de matériels roulants de transports urbains - Mise en appel d'offres

Au cours de sa séance du 19 décembre 2007, le Conseil de la Communauté a décidé d'autoriser le Président à lancer un appel d'offres européen, ainsi décomposé :

- lot n°1 : 1 bus à gabarit réduit
- lot n°2 : 1 minibus

Or, le 27 février 2008, un incendie, qui a pris naissance dans le moteur d'un bus en exploitation, a abouti à rendre irrécupérable ce véhicule articulé mis en service en juillet 2002.

D'après les informations recueillies, il est possible que la somme versée au titre des assurances amène à se poser la question de son remplacement par un bus articulé d'occasion ou neuf.

Sur le plan des aménagements du réseau, il est nécessaire de mettre en exploitation des véhicules supplémentaires :

- navette du Parc d'activités Valmy,
- renfort de la ligne n°15,
- bus class' supplémentaire.

Il paraît judicieux de prendre en compte ces éventualités dans un seul appel d'offres en introduisant des tranches conditionnelles afin d'avoir plusieurs choix possibles au moment de la décision. C'est pourquoi, il est envisagé de renoncer à la répartition fixée en décembre 2007 et de retenir la décomposition suivante :

- Tranche ferme :
 - Lot n°1 : 2 bus à gabarit réduit neufs (DiviaProxi et Valmy)
 - Lot n°2 : 1 minibus neuf (DiviaProxi)
 - Lot n°3 : 2 bus standards neufs (ligne 15 et bus class')
- Tranches conditionnelles :
 - 1ère tranche conditionnelle : 1 bus articulé d'occasion
 - 2ème tranche conditionnelle : 1 bus articulé neuf

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de rapporter** la délibération du 19 décembre 2007 portant sur l'achat d'un bus à gabarit réduit et d'un minibus ;
- **d'approuver** l'acquisition de véhicules de transport urbain, tel qu'il vient d'être exposé ;
- **de solliciter** la participation financière de l'ADEME, dans le cadre de son dispositif d'aides aux véhicules propres et économes ;
- **d'autoriser** le Président à lancer la procédure d'appel d'offres européen , et à signer les marchés et contrats en découlant ;
- **de dire** que les crédits correspondants seront prélevés sur le budget 2008.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIL. 2008

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président



Pierre PRIBETICH

- 1 JUIL. 2008

Publié le
Déposé en Préfecture le